

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
POLICE
SÛRETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT
des
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N° 2961

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTAT FRANÇAIS

AURILLAC, le 2 Décembre 1942

**COPIE
CONFIDENTIEL**

Le COMMISSAIRE PRINCIPAL
des Renseignements Généraux

à Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
Chef Régional des Renseignements
Généraux

à CLERMONT-FERRAND

COPIE à Monsieur le PREFET du CANTAL

à AURILLAC

Référence à votre communication N° 7526
du 19 Novembre 1942, par laquelle vous avez bien voulu me
transmettre copie de la lettre de M. le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général à la Police (Direction de la Police du
Territoire et des Etrangers) 9° Bureau - 3803 P. du 13 No-
vembre 1942, relative à la présence à proximité de points s-
sensibles de groupes de Travailleurs Etrangers, j'ai l'hon-
neur de vous rendre compte, ainsi qu'il ressort de l'état
ci-joint, qu'il existe dans le département du Cantal, trois
groupes de Travailleurs Etrangers :

1°- le Groupe 417, dont le P.C. est à
AURILLAC, comprenant un effectif de 525 ouvriers (Espagnols,
Palestiniens ou Polonais) travaillant dans différents en-
droits du département, -ce qui rend ce groupe très diffus-

2°- le groupe 431 stationné à MAURIAC,
qui comporte un effectif de 330 sujets espagnols,

3°- Le groupe 401, stationné à LAROCHE-
BREU, qui comprend un effectif de 350 ouvriers espagnols.

La presque totalité de cette main d'oeuvre
provient de la débâcle républicaine espagnole de 1938. Tous
les éléments qui la composent, présentent un danger pour
la Sécurité Publique en cas de troubles.

Mais je ne crois pas possible pour le
moment d'éloigner ces formations de leurs cantonnements ac-

tuels puisqu'aussi bien il y a un intérêt national à continuer les travaux auxquelles elles prennent part, travaux qui constituent tous des points sensibles.

Le Groupe 417 fournit notamment la main d'oeuvre des barrages de Laigle et de Grandval.

Le Groupe 431 est absorbé par les travaux des barrages de Laigle et des chantiers annexes.

Le Groupe 401 fournit le personnel ouvrier du barrage de Saint-Gérons et des Chantiers voisins.

Pour surveiller ces 3 groupes de Travailleurs Etrangers, il n'y a qu'un encadrement de 22 surveillants, sous les ordres d'un Chef départemental et cet effectif est notablement insuffisant, cela d'autant que bon nombre d'étrangers ne sont seulement pas contrôlés et vivent, libres, hors des camps/

Dans le cas de troubles et avant leur délalement, il serait prudent de faire rassembler rapidement tous ces éléments suspects pour les diriger sur un centre où ils seraient gardés par une force importante de police à déterminer selon leur nombre.



COMMISSAIRE PRINCIPAL
des Arrondissements Généraux.

GROUPES DE TRAVAILLEURS ETRANGERS
établis dans le département du CANTAL

N°	RESIDENCE	EFFECTIFS	NATIONALITE	DIRECTION	ENCADREMENT	LIEUX de TRAVAIL
417	AURILLAC	525	363 Espagnols 48 Palestiniens 16 Polonais 2 Belges 1 Yougoslave 1 Arménien 1 Luxembourgeois 1 Allemand	P.C. & AURILLAC	1 Chef Départemental BRISSEREAUX 11 Surveillants	159 à la Société Forestière du Centre à MAURIAC 9 chez LAUST & RENANT (MAURIAC) 9 à AURILLAC 38 à GRANDVAL 50 à Saint-Fleur Le reste travaille au barrage de Laigle, à la Carbonisation et au forestage dans tout le département ou encore dans des fermes.
431	MAURIAC	330	Tous Espagnols	P.C. & MAURIAC	1 Chef de Groupe pe 5 Surveillants	Barrages de Laigle et chantiers annexes.
401	LANGUON- BROU	350	Tous Espagnols	P.C. & LANGUONBROU	1 Chef de Groupe pe 6 Surveillants	Barrage de St-Gérons et chantiers environnants.

GROUPES DE T.E. VOISINS DANS LES DEPARTEMENTS LIMITROPHES :

REGION	LOCALITE	N°	DEPARTEMENTS
REGION de LIMOUSIN	(EIVE (USSEL (NEUVIC d'USSEL	68 6 (disciplinaire)	Corrèze 14 ID
	(CATUS (CHENAC (BRIGOUDE (près de)		Lot Hte-Loire



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

ETAT FRANÇAIS

DIRECTION GÉNÉRALE
de la
POLICE NATIONALE

VICHY, le 13 Novembre 1942.

DIRECTION DES SERVICES
DE LA POLICE DE SÛRETÉ

LE CONSEILLER D'ÉTAT
SECRETARE GÉNÉRAL A LA POLICE

CIRCULAIRE N° 1125
POL. JUD. S. T.

à Monsieur le PRÉFET DE POLICE
Messieurs les PRÉFETS
Messieurs les INTENDANTS DE POLICE.

AU SUJET DE LA PROPAGANDE
ANARCHISTE ET COMMUNISTE
DANS LES MILIEUX ESPAGNOLS.



Des enquêtes récentes ont démontré la recrudescence de la propagande communiste et surtout anarchiste dans les milieux espagnols réfugiés sur notre territoire.

Outre la diffusion des mots d'ordre de la III^{ème} Internationale et du " Mouvement Libertaire ", cette propagande tend à regrouper les adhérents des anciens partis extrémistes espagnols : C.N.T. - P.A.T. Parti Communiste, P. O. U. M., etc ... à renouer et à maintenir entre eux les liens de solidarité du passé et à assurer le contact en vue d'un retour éventuel en Espagne. Elle constitue une source d'agitation permanente dans les camps ou les compagnies de Travailleurs Etrangers, et un danger pour la Sécurité de l'Etat en raison de l'attitude, facile à deviner, que ne manqueraient pas d'adopter, en cas de troubles, ces troupes qui ont fait déjà leurs preuves lors de la guerre d'Espagne.

En vue de rendre la répression plus efficace, il est indispensable de centraliser dans un même service, tous les renseignements émanant de sources diverses et de différents points du territoire, qui, exploités séparément, n'aboutissent pas toujours aux résultats escomptés.

En conséquence, je vous prie de vouloir bien s'adresser régulièrement, sous le titre: Direction Générale de la Police Nationale- Direction des Services de la Police de Sécurité, 6^{ème} Section- toutes les informations qui vous parviendront et qui concerneront la propagande communiste ou anarchiste dans les milieux espagnols réfugiés en France.

D'autre part, afin de faciliter la tenue du fichier spécial des espagnols signalés comme anarchistes ou communistes, il convient que vous mentionniez dans toutes vos correspondances l'état-civil complet des intéressés avec l'indication de leur domicile.

A ce sujet, il y a lieu d'attirer l'attention des services de Police sur le fait que d'une façon générale les ressortissants espagnols amenés à déclarer leur identité, font d'abord connaître leur prénom puis leur patronyme, toujours suivi de celui de leur mère.

Par exemple : Manuel GONZALEZ MARIN, se nomme en réalité GONZALEZ Manuel, MARIN étant le patronyme de sa mère.

A.....

Toutefois, dans la pratique, on a également été amené à constater que les extrémistes ~~français~~ espagnols sont enclins à dissimuler leur identité en utilisant le nom de leur mère qu'ils font précéder de leur prénom : exemple : Manuel MARIN.

A l'effet de démasquer plus aisément ces propagandistes, il m'a paru nécessaire d'appliquer les mesures déjà en vigueur en matière de répression de la propagande communiste française, consistant à établir :

une fiche anthropométrique-
une fiche dactyloscopique
une photographie de face et de profil.

Pour tout espagnol inculpé de menées anarchistes ou communistes, ou faisant l'objet d'un arrêté d'internement dans un centre de séjour surveillé.

Ces documents me seront aussitôt adressés sous le timbre rappelé d'autre part.

En ~~vue~~ vue de l'établissement régulier des statistiques, je vous serais obligé, en outre, de me faire parvenir chaque année, pour le 20 Janvier au plus tard, l'état de l'activité pendant l'année écoulée des services de police placés sous votre autorité, en ce qui concerne la répression des menées subversives espagnoles sur notre territoire.

Cet état devra comporter notamment :

- 1°- le nombre et la liste des espagnols arrêtés, avec leur état-civil complet.
- 2°- Le nombre et la liste des espagnols internés avec leur état-civil complet.
- 3°- le nombre de perquisitions effectuées.
- 4°- le nombre des condamnations, relaxes, ordonnances de non-lieu intervenus,
- 5° le nombre et la liste avec leur état civil des espagnols qui auront fait l'objet de votre part d'une mesure d'expulsion.
- 6°- la liste avec leur état-civil des personnes étrangères appartenant à d'autres nationalités; qui auront été inculpées ou impliquées dans des affaires de propagande, concurremment avec ces espagnols.

Enfin je vous recommande de joindre, le cas échéant, un rapport détaillé au sujet des affaires les plus importantes.

J'attachais du prix à ce que vous m'accusiez réception des présentes instructions à l'observation scrupuleuse desquelles je vous prie de tenir personnellement la main.

Le CONSEILLER D'ETAT
SECRETARE GENERAL A LA POLICE
LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Henri Gado.

1°- Nombre et liste des Espagnols arrêtés : Néant

2°- Nombre et liste des Espagnols internés :

A.- Internés : 6

- 1°- CASAMIQUELLA né Bafarull Joséphine; né le 1 mars 1895 à BARCELONE, (Espagne) sans profession, domicilié à MAURS (Cantal), conduite au camp de Brens (Tarn) le 14 janvier 1942. Motif : ex-membre de la F.A.I. et propagande antinationale.
- 2°- GIL-REDONDO Sixte, né le 7-4-1911 à Rio Tinto (Espagne), ouvrier au barrage de Grandval (Cantal). Interné au camp du Vernet (Ariège) le 27 juin 1942. Motif : menées communistes et excitation de aides ouvriers.
- 3°- LOPEZ de MENDRANC Daniel, né le 26 février 1916 à Madrid (Espagne), ex-employé d'assurances, appartenant au 417^e G.T.E. à AURILLAC, transféré au camp de Chabreuse, près Brioude (Hte-Loire), à la fin du mois d'octobre 1942. Motif : suspect de propagande communiste et trafic de faux titres de permission du Groupe 417 d'AURILLAC.
- 4°- GONZALEZ-RAMOS Simon, né le 16-3-1896, à PARADA (Espagne), ex-instituteur appartenant au 417^e G.T.E. à AURILLAC, interné au Vernet d'Ariège le 23 Novembre 1942, Motif : suspect de propagande communiste.
- 5°- NAVARRETE-VILCHES Pedro, né le 9-7-1895 à Ubeda (Espagne), ex-ingénieur appartenant au Groupe 417 G.T.E. à AURILLAC, conduit au camp du Vernet le 23 novembre 1942. Motif : suspect de propagande communiste.
- 6°- COMITRE-PAGES Jean, né le 8 Novembre 1909 à BARCELONE (Espagne), ex-employé de banque, appartenant au groupe 417 T.E. à AURILLAC, interné au Vernet le 25 Novembre 1942. Motif : suspect de propagande communiste.

B.- Proposés pour l'internement : 2

- 1°- FERNANDEZ-SCIO Ildefonso, né le 18-6-1904 à Malaga (Espagne), sans profession, domicilié à PLESAIX (Cantal) jusqu'au 1-9-1942, date à laquelle il est parti pour le Mexique au vertu d'une demande antérieure à la proposition d'internement qui, de ce fait, est restée sans suite.
- 2°- URQUIZA-MARTINEZ Angel, né le 5 mai 1913 à Gastejoa (Espagne), ex-lieutenant du Service de Sécurité en Espagne. Ayant appartenu au 417^e G.T.E. à AURILLAC jusqu'à la fin du mois d'octobre 1942, moment où il a été auté au 91 G.T.E., à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), alors qu'il avait été proposé pour l'internement quelques jours auparavant.

3°- Nombre de perquisitions effectuées : 5

1 dans les bagages du nommé LOPEZ de MENDRANC Daniel, ci-dessus identifié,
1 dans les bagages du nommé URQUIZA-MARTINEZ Angel, ci-dessus identifié
1 dans les bagages du nommé COMITRE-PAGES Jean, ci-dessus identifié,
1 dans les bagages du nommé GONZALEZ-RAMOS Simon, ci-dessus identifié,
1 dans les bagages du nommé NAVARRETE-VILCHES Pedro, ci-dessus identifié,
au mois d'octobre 1942, en collaboration avec les services de la Police Judiciaire de TOULOUSE.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA
POLICE
NATIONALE

COMMISSARIAT
DES
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N° 1621

ÉTAT FRANÇAIS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AURILLAC le 18 Août 1942.

SECRET
COPIE

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL
des Renseignements Généraux

À Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
Chef Régional des Renseignements Généraux

CLERMONT-FERRAND.

AS. agitation communiste
dans les milieux de tra-
vailleurs espagnols.

COPIE à Monsieur le PRÉFET du CANTAL

AURILLAC.

Référence à votre communication N° 5075 du 5 Août 1942 relative à la propagande communiste faite dans les milieux espagnols résidant en FRANCE, j'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après des résultats de l'enquête à laquelle j'ai procédé dans le département.

Il existe, dans le CANTAL, 3 groupes de travailleurs espagnols : 1° le GROUPE 431, à MAURIAC, comprenant environ 400 ouvriers, contrôlés ou encadrés, la plupart travaillant à la construction du Barrage de LAIGLE, commune de CHALVIGNAC.

2° le GROUPE 417 à St-FLOUR, d'un effectif d'environ 40 hommes dont 30 travaillent à la construction du barrage de GRANDVAL, commune de LAVASTÈRE (Cantal).

3° le GROUPE 401, à St-GERONS (Cantal) dont l'effectif est de 370 hommes, encadrés, qui travaillent à la finition du barrage de PRADL.

En dehors de ces groupes, encadrés ou contrôlés, dont tous les membres sont des sujets espagnols, réfugiés politiques, venus des camps de concentration, à la suite de la guerre civile d'ESPAGNE, il y a, à divers endroits, de petites concentrations de familles espagnoles, établies d'ailleurs depuis longtemps en France. Au barrage de LAIGLE, notamment, travaillent 29 ouvriers espagnols, fixés avec leurs familles à MAURIAC, CHALVIGNAC et les environs depuis plus de 2 ans, vivant libres, intégrés dans la main d'œuvre nationale.

62
C. H. M.

nationale et dont l'attitude, longtemps observée, est présentement correcte et loyale.

AUX MINES de CHAMPAGNAC travaillent également 30 ouvriers espagnols, fixés depuis longtemps dans le pays où les enfants scolarisés, dont on peut dire, sauf quelques exceptions, qu'ils méritent confiance.

Les ouvriers incorporés dans les Groupes de Travailleurs n'ont cessé de faire l'objet d'une étroite surveillance. Celle-ci vient d'être intensifiée ces jours derniers. Des visites des paquetages clandestinement faites n'ont pas permis de découvrir un tract quelconque d'inspiration communiste. Aucune indication laissant croire à une agitation possible n'a été recueillie.

Au barrage de GRANDVAL, un Né GIL RECHTO Sixto, né le 7 AVRIL 1911 à Rio-Tinto (Espagne), dont l'attitude et les propos avaient activé une enquête au service, a été, sur proposition de M. le PREFET du CANTAL, interné au Camp du VERNET d'ARIEGE, le 27 Juin dernier, et cette mesure a eu très certainement d'heureux effets chez les espagnols.

Les individus ci-après désignés ont été, au cours de notre enquête, identifiés comme susceptibles de servir, le cas échéant, le mouvement communiste. Ce sont :

- 1°. MORENO RODRIGUEZ, né le 25 Juillet 1905 à Carthagène (Espagne), mineur, à CHAMPAGNAC.
- 2°. MOR-CUADRAT Manuel né le 8-10-1889 à LERIDA, manoeuvre au barrage de St-GERONS.
- 3°. CABANILLAS MARTIN Euliano, né le 29 Avril 1908 à Barcelone, manoeuvre à ARCHES (Cantal) Intelligent, ex-capitaine d'E.M. de l'Armée.
- 4°. FERNANDEZ SOTO Ildefonso né le 18-8-1904 à MALAGA, s.p. à PLEAUX (Cantal).
- 5°. DIE Manuel, né le 25-11-1895 à BEARIZ, manoeuvre à RICHES-MONTAGNES.
- 6°. RIAL DIZ Apollinar, né le 16-10-1906 à BEARIZ, manoeuvre à RICHES-MONTAGNES.

(Les noms de ces deux derniers ont été trouvés dans les archives saisies au parti communiste à AURILLAC).

Ces étrangers sont dispersés et isolément ne représentent pas un grand danger. Mais ils sont susceptibles d'adhérer, d'enthousiasmer, à un mouvement d'insurrection. Leur attitude est pour le moment apparemment correcte, mais il est hors de doute que leurs idées sont restées les mêmes, subversives. Ils sont tous susceptibles d'assurer éventuellement une liaison avec le parti communiste français. Mais les éléments de ce dernier dans le CANTAL ne manifestent plus depuis quelque temps d'activité.

Quoiqu'il en soit, les uns et les autres continueront à faire l'objet d'une étroite surveillance.



Commissaire Principal .

[Signature]